

PEINTURE FER

Peinture laque antirouille



Définition

Peinture laque assurant le double rôle de primaire et de finition..

Destination

PEINTURE FER est une peinture à utiliser tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. Ce produit s'utilise sur les surfaces métalliques en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

Les supports adéquats sont le fer et les métaux ferreux, après une préparation soignée.

Propriétés

- Assure la protection du fer et sa décoration, aspect brillant.
- Grande dureté et grande souplesse.
- Très bonne tenue extérieure.
- Excellent pouvoir anticorrosion.
- Il existe en qualité micacé, donnant un aspect mat métallique.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- La calamine et la rouille seront éliminées avec un décapage par projection d'abrasif au degré DS 2,5.
- Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine pourront être éliminées par martelage, piquage, brossage à la brosse métallique.
- En entretien, laver l'ancien revêtement et éliminer les parties non adhérentes.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Sur revêtement neuf, appliquer 3 couches de 40 microns secs chacune.
- Sur ancien revêtement, retoucher les parties rouillées et appliquer 2 couches de 40 microns secs chacune.

Brosse et rouleau

- Prêt à l'emploi.

Airless

- Sans dilution

Pistolet

- Diluer à 3 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

White spirit.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Brillant.

Brillant spéculaire

Supérieur à 80 sous 60°.

Teintes

Blanc + 3 teintes

Conditionnement

2,5 litres.

Liant

Résine glycérophtalique

Densité

1,14 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 3 heures.
- Sec : 6 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Extrait sec

En poids : 52 %.

En volume : 38 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

8 à 12 m²/l.

Caractéristiques règlementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 4a

Assurance

PEINTURE FER est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Hygiène et sécurité

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500 g/l. Ce produit contient maximum 450 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr